



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Clôtures des stades, réunion avec Mr le Maire

Le Chemin de l'Hautil

La pression immobilière gagne notre hameau

Téléphonie Mobile

Le Collectif pour la sécurité routière

Hautil Météo

Pause littéraire

Agenda, Tous à vélo !

Invité : J.F. Michel, président du CIRENA

MONDOVINO: une ode à la diversité

Fascinante Astronomie

Protégeons les chauve-souris

Végétalisation de l'ancienne Hostellerie de l'Ermitage

Bon appétit !

Motte à motte

Hautil Pratique

Clôture des Stades, des promesses

Le 17 décembre une délégation de LBVH a rencontré Monsieur Houllémaré. Le projet de contournement du chemin communal est maintenu, il est proposé un détournement en longeant le Stade, sous réserve de faisabilité. Il a été décidé de maintenir le portail ouvert de 8h à 20h en été. Enfin Le Maire accorde aux enfants l'utilisation du terrain du Parc aux Etoiles pour leurs activités sportives libres dès maintenant, si le portail principal est ouvert, en semaine, le Samedi et le Dimanche matin.



Fascinante Astronomie

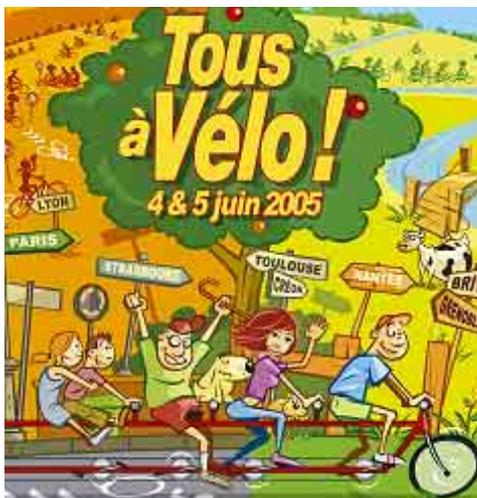
Difficile de cacher les difficultés du Parc aux Etoiles, tant la presse se fait écho des problèmes financiers de notre musée. A chacun ses responsabilités, à lui peut-être de se faire plus attrayant et à mieux communiquer, aux collectivités à mieux participer à hauteur de l'utilisation de ses services, les 3/4 des visiteurs du parc étant des scolaires. Mais pour cela il faudra que les politiques fassent un peu plus de place à la .. culture.

Mais au fait, l'astronomie .. c'est quoi exactement ?

Animations

Réservez dès maintenant votre dimanche 5 juin 2005. Nous prévoyons d'organiser en matinée, dans le cadre de la fête nationale du vélo, une randonnée familiale.

Venez partager avec nous ce moment important où nous pourrions joindre à la convivialité de l'instant nos revendications en matière de pistes cyclables, de chemins pédestres et bien sûr de sécurité routière.



Edito, c'est le printemps !

Je sais que vous l'avez déjà remarqué, mais le climat est propice aux émois printaniers. Nul doute que d'ici la Noël, l'Hautil comptera quelques habitants de plus (qui fréquenteront l'école vers 2010). Vous avez d'ailleurs tous pu remarquer les nombreuses transactions immobilières sur notre plateau, ainsi que les constructions nouvelles qui renforcent les effectifs de notre hameau.

Ce nouveau numéro de notre petit journal associatif vous parvient en même temps que l'assemblée générale de BVH qui marque la rentrée et un nouveau mandat pour notre bureau (si vous décidez de nous renouveler votre confiance). Il est à noter que la plupart des membres de ce bureau ont encore fourni un gros effort pour vous informer à travers ces quelques pages (à ma grande honte, je dois être celui qui en fais le moins).

Nous en profitons pour nous rappeler qu'il y a tout juste 1 an, nous demandions une charte pour le massif de l'Hautil. Un grand chemin reste à faire pour réhabiliter notre forêt et notre cadre de vie, mais nous restons irrémédiablement optimistes.

Nous nous interrogeons également sur les problèmes financiers que rencontre le Parc aux Etoiles. Il ne semble pas que le niveau de financement de l'état et des collectivités locales soit suffisant pour assurer sa survie. Que risque-t-il d'arriver à ce complexe culturel ?

Nous parlons encore et toujours de la faune et de la flore et, particulièrement des chauves souris (les vampires de l'Hautil seront étudiés dans le prochain numéro). Notre quart d'heure nostalgique sera consacré à la disparition de l'Ermitage (les destructions des édifices expropriés se poursuivent). Ce qui était n'est plus et ce qui sera n'est pas encore.

Dans notre calendrier de cet été, une petite nouveauté sportive fera son apparition : Une randonnée familiale à vélo à travers l'Hautil organisée le dimanche 5 juin dans le cadre de la fête du vélo et en collaboration avec la mairie de Triel sur Seine. Ce sera l'occasion de comparer nos différents styles dans une balade sans but sportif ni compétition. Le point de départ se donnera au Parc aux Etoiles (tout en gardant nos 2 roues sur terre).

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de notre sympathique association où tous les âges et toutes les personnalités se côtoient dans une saine ambiance de village gaulois.

A bientôt et amusons-nous bien en essayant d'avancer vers l'amélioration de notre environnement.

Lionel.

Clôtures des stades, réunion avec Mr le Maire

Suite à la mise en place de clôtures autour du Stade et la fermeture des accès au Chemin de l'Hautil, notre association a demandé un rendez-vous avec Jean-Pierre Houlemare, maire de Triel.

La réunion où ont été abordés le sujet des clôtures mais aussi bien d'autres s'est tenue mi-décembre. En voici le compte-rendu :

1. Accès au Chemin de l'Hautil

Rappel : Le Chemin de l'Hautil se situe entre le Parc aux Etoiles et le Chemin de l'Ecole. Il donne directement sur la rue de la Chapelle mais depuis quelques années la Municipalité a enlevé le panneau portant ce nom pour le remplacer par un autre portant le nom du Chemin de l'Ecole.

Le Chemin de l'Hautil traverse le Stade et donne accès à la seule partie des Bois de l'Hautil où l'on peut se promener sans risque (i.e. zone sans fontis).

A l'ouverture de la réunion le Maire nous montre un plan intitulé Schéma Directeur du Département des Chemins de Randonnées (ou similaire). Ce projet du Département reprend certains tracés existant et en rajoute d'autres. Le plan différencie entre tracés pour randonneurs pédestres et les randonnées équestres. Un itinéraire traverse le stade par le Chemin de l'Hautil pour ensuite rejoindre la Ferme d'Ecancourt en passant par le Chemin de l'Ecole, le Chemin du Cordon et le Chemin de la Roche.

Il existe également un tracé équestre, mais visiblement pas fait par les gens du coin car sans intérêt pour un cavalier tel que présenté. D'autre part, ce tracé fantaisiste passe en zone Rouge entre les fontis à l'ouest du Poney-club !

Nous avons invité le Maire à se promener à cet endroit car il conteste ce fait.

Malgré ce plan qui indique clairement la nécessité de garder ouvert le Chemin de l'Hautil, le Maire insiste en disant qu'il a le droit de le barrer mais admet qu'il a fait les choses dans le désordre ; il se rend compte qu'il aurait du créer le nouveau chemin avant de clôturer les stades, car il est dans l'obligation de réaliser un détournement s'il souhaite fermer un chemin communal.

Le Maire propose un détournement en longeant le Stade, avec aménagement d'une sortie par l'accès au poney club et une traversée de la rue de la Chapelle, sous réserve de faisabilité.

Il a promis de réaliser le chemin pour le Printemps 2005. A suivre ...

Nous lui avons aussi rappelé la nécessité de créer un chemin entretenu depuis la Mare de l'Hautil vers le Parc aux Etoiles et les stades pour permettre aux promeneurs d'atteindre les bois derrière les stades, et ensuite le chemin historique vers Pissefontaine. Il est d'accord sur ce point.

Le problème de la "non ouverture" du portail d'accès au Chemin de l'Hautil aux horaires convenus précédemment avec le Maire, a été débattu. Il est dû au déménagement de la Gardienne, Mme Hennebert et son remplacement par le nouveau gardien qui n'habite pas encore sur place. Cette situation doit être gérée convenablement pour permettre aux promeneurs et cavaliers d'utiliser le Chemin de l'Hautil dans la journée. Il a ainsi été décidé le maintien de la fermeture de nuit (ouverture de 8H 20H en été, moins en hiver). Le Maire a pris note des fermetures intempestives en journée et y veillera mieux.

- Sur suggestion de Pascal Gibert, le Maire a accepté d'étudier la possibilité de la pose de portillons d'un mètre de large, faciles à ouvrir, même à cheval (loquet), avec fermeture automatique par charnières à ressort. Cette technique solutionne le problème des sangliers tout en permettant l'accès.

- Une autre suggestion de Pascal Gibert a été acceptée volontiers par le Maire : Le remplacement des panneaux "Accès interdit" aux entrées du Chemin par des panneaux "Accès autorisé" (sous telles ou telles conditions...) avec pictogrammes randonneurs à pied, en vélo et à cheval. C'est psychologiquement très important et contribue à l'image de la ville. Ainsi on ne verra plus les groupes de

randonneurs rebrousser chemin comme c'est le cas actuellement.

2. Accès terrain de sports pour enfants

Le Maire accorde aux enfants de l'Hautil l'utilisation du terrain du Parc aux Etoiles pour leurs activités sportives libres dès maintenant, si le portail principal est ouvert, en semaine, le Samedi et le Dimanche matin. Les horaires d'ouvertures seront comme pour l'accès aux stades principaux.

Par la suite, un nouveau portail piétons sera installé près de la place de stationnement du car, permettant ainsi l'accès des enfants, aux heures convenues, depuis le Chemin de l'Hautil.

3. Travaux Place Sudreau

Les travaux seront réalisés premier semestre 2005. David Sellen a demandé un trottoir entre l'espace vert et les parkings ; M. Le Maire dit que c'est prévu dans son esprit mais que les plans ne sont pas encore réalisés.

4. Réseau de distribution d'eau à l'Hautil

Nous avons demandé au Maire d'examiner le réseau de distribution de l'eau de Triel dans le but de faire établir si d'autres communes en

bénéficient au détriment des l'Hautillois. Il a dit que le problème aujourd'hui est uniquement dû à la pression du réseau sur l'Hautil qui baisserait si l'on augmentait le nombre de consommateurs. Il a dû oublier que sur l'Hautil la Ville de Triel est certainement le consommateur le plus important en raison de l'arrosage intempestif des stades !

5. Autoroute A104

Le Maire a reçu un courrier cette semaine du Ministre De Robien, il nous en a fait lecture, confirmant la mise en place d'une procédure d'enquête publique en 2005. L'ensemble des tracés étudiés précédemment sera examiné de nouveau. La position du Maire rejoint la mienne :

- il faut terminer l'autoroute pour permettre la jonction de la Francilienne.
- il faut la faire passer où un minimum de personnes sera dérangé - c'est à dire par Achères en ce qui concerne les tracés connus aujourd'hui.

6. Logements sociaux à l'Hautil

Un membre de BVH, nous avait signalé que d'autres logements sociaux allaient être construits à l'Hautil. Vérification faite auprès du Maire : Il n'y a pas de projet en vue pour l'Hautil.

Mike CLOSE

Nous avons pris contact avec Mr André LEBOEUF, " Président de la Commission Technique des Sentiers, du Comité Départemental des Yvelines de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre ", pour avis concernant l'itinéraire sur le Schéma Directeur. La réponse de la FFR ne nous apporte pas de soutien. Voici notre courrier :

"Triel-sur-Seine le 11 Janvier 2005

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir appelé suite à mes contacts avec Messieurs Vandevoorde et Cassonet.

Si je vous ai bien compris, un itinéraire de randonnée depuis Triel à Eancourt, en passant par le Chemin

de l'Hautil, avait été supprimé en 1994 et ensuite rétabli par erreur en 1999.

Il se trouve que l'ancien Maire de Triel a barré le Chemin de l'Hautil avec un portail en 1994 (ou aux alentours de cette date) mais il était toujours possible de l'emprunter car les terrains de sports qui se trouvent de chaque côté du chemin n'étaient pas grillagés.

Il est connu de tous les Triellois qu'il n'y a pas de problème de fontis sur ce chemin ; d'ailleurs c'est le seul chemin qui nous permet d'accéder à la partie des Bois de l'Hautil qui n'est pas minée de carrières. Je soupçonne donc qu'une fausse information vous a été donnée en 1994, mais par qui ? Est-ce que l'ancien Maire en

est à l'origine car il voulait, déjà à cette époque, clôturer les stades ?

En Juillet 2004, le Maire actuel a poursuivi le projet et a coupé le chemin à deux endroits avec grillages et portails fermés à clef, d'où notre mécontentement.

Ce chemin a toujours été utilisé par des cavaliers, des randonneurs pédestres, joggers, pratiquants de VTT, et surtout par les résidents de l'Hautil comme lieu de promenade le week-end.

En Mars 2004, nous avons mené une action de sensibilisation en établissant, avec les responsables des Services Techniques de la Mairie, un itinéraire depuis Pissefontaine jusqu'au Poney-club de l'Hautil, en passant par le Chemin des Picardes et le

Le chemin de l'Hautil

Chemin de l'Hautil.

Parmi la centaine de participants ; randonneurs et cavaliers de tous âges, il y avait Monsieur le Maire avec son chien !

Aujourd'hui cet itinéraire, qui vous rappelle votre promenade depuis Triel à la Ferme d'Eancourt, n'est plus accessible si les portails sont fermés. Le Maire considère qu'il a le droit de se l'approprier.

Nous avons eu un entretien avec lui en Décembre et il nous a proposé de détourner le chemin autour des terrains de sport au Printemps. Plusieurs questions se posent :

- A t'il le droit de fermer le chemin ?

- Que peut-on faire pour faire respecter nos droits d'accès par cet itinéraire historique, qui a été emprunté par les marchands Triellois désirent se rendre en Picardie au 19e siècle ? (D'où le nom du Chemin des Picardes).

- Pouvez-vous faire rétablir un itinéraire GR de Triel à Eancourt en passant par le Chemin de l'Hautil ?

- Si l'on ne peut rien faire contre cette fermeture que peut-on exiger concernant un chemin de détournement ?

Ci-joint vous trouverez le plan de notre itinéraire de Mars 2004 depuis Pissefontaine à L'Hautil et un article à ce sujet publié dans notre journal, " Le Planitre ", ainsi que deux plans du PPR indiquant les zones des carrières. Il est généralement accepté

que les chemins en zones bleues soient praticables ; après tout, les terrains de sport de l'Hautil sont en partie en zone bleue. Cependant, il est nécessaire de contrôler l'existence de fontis visuellement aux limites des zones rouges et bleues car nous savons que certains fontis sont apparus récemment à l'ouest du Poney-club. (Chemin de la Tour de l'Hautil) Nous avons publié ces plans de

zonage sur notre site Internet <http://hautil.org/> que je vous invite à visiter si vous en avez la possibilité.

Je vous remercie pour toute assistance que vous pourrez nous apporter pour résoudre favorablement ce problème.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de ma considération. "

Voici la réponse de la FFR :

FFRandonnée
Comité départemental
Yvelines

**COMMISSION TECHNIQUE
SENTIERS**

Monsieur Michael C L O Z E
Vice-Président de l'Association
"BIEN VIVRE A L'HAUTIL"
46 rue des Frères Leiris
78510 TRIEL-SUR-SEINE

TRIEL, le 14 Février 2005.

OBJET
Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre lettre du 11 Janvier dernier et vous remettons ci-joint un extrait de carte au 1/25.000e faisant apparaître :

- en rouge, l'ancien tracé du G.R.P. (Grande Randonnée de Pays) reliant TRIEL (G.R.2) à ECAUCOURT que nous avons dû supprimer début 1994 pour des raisons de sécurité.
Le balisage de ce G.R.P. (jaune/rouge) a été supprimé.
- en bleu, le tracé du nouveau G.R.P. (balisage jaune/rouge) qui a remplacé l'ancien G.R.P. et qui relie CHANTELOUP-LES-VIGNES à la Ferme d'ECAUCOURT.

Il va de soi que bénéficie de la protection juridique du SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE ET DE LA PROMENADE DANS LES YVELINES le seul tracé balisé (en bleu sur l'extrait de carte).

Pour différentes raisons (risques en forêt, problèmes d'édition de nos topo-guides, nécessité de ne pas multiplier les cheminements balisés) nous ne pouvons envisager de rétablir l'ancien tracé qui pour nous - et vous y faites allusion concernant les zones bleues et rouges du P.P.R. dans votre lettre - comporte des risques que nous ne pouvons nous permettre de prendre compte tenu de la responsabilité qui est la nôtre en cette matière.

Notre Comité ne peut donc juridiquement intervenir à quelque titre que ce soit et si vous pensez qu'il est souhaitable de rétablir certains cheminements c'est bien entendu au plan local que la question doit être réglée.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir vous apporter une aide dans cette affaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de la COMMISSION SENTIERS,

André LARCEUF

COPIE : -Gérard VANLEVOOGLIE, Président COMITE
-J.C.CASSONNET, responsable secteur

La pression immobilière gagne notre hameau

Ces derniers mois ont vu fleurir sur l'Hautil, comme jamais, les panneaux de permis de construire et les panneaux d'agences immobilières. Alors que l'on vient de démolir plusieurs pavillons qui avaient eu le mauvais goût de s'établir trop près des zones d'effondrement dues à la présence de carrières, ce regain de construction et de transactions immobilières pourrait surprendre plus d'un esprit.



Alors d'où vient ce regain, attirance nouvelle et foudroyante pour notre hameau ? On aimerait le croire mais il n'est probablement que la conséquence de la pression immobilière qui sévit sur l'Ile-de-France. Si l'on en croit la chambre des Notaires, l'année 2004 détiendra deux records, celui du nombre de transactions immobilières et celui de l'évolution des prix. Ainsi au cours du 3ème trimestre a-t-on observé une progression des ventes de 3,2% dans le département des Yvelines par rapport à la même période de l'année passée.



À cette évolution des ventes, qui trouve notamment son origine dans la pénurie de produits sévissant dans la construction neuve, secteur soumis aux vicissitudes du marché foncier en Ile-de-France, s'ajoutent de fortes disparités d'activité selon les

départements. Pour la même période, on a constaté une baisse de 6% dans le Val de Marne et une progression de 0,4% dans le Val d'Oise.



L'évolution des prix atteint, elle, des niveaux historiques. Ainsi le rythme annuel s'établit à **14,7% pour les Yvelines** et **17,8% pour le Val d'Oise** dépassant là l'évolution enregistrée en Petite Couronne et même à Paris.



Ces tendances illustrent, comme l'ont souligné à plusieurs reprises les Notaires de l'Ile-de-France, les phénomènes de migration de la demande, laquelle, ne trouvant plus, là où elle se porte spontanément, de produits en rapport avec ses capacités financières, se déplace de Paris vers la Petite Couronne, de celle-ci vers la Grande Couronne et du cœur des villes vers la périphérie, charriant avec elle d'inévitables hausses des prix.



Et pour 2005 ? on nous annonce un retournement de conjoncture depuis deux années. Mais cette fois, dicit les spécialistes immobiliers, c'est la bonne. Les taux d'intérêts sont tellement bas (2,70% en taux fixe et 3,90% en taux variable) qu'ils ne pourront plus baisser, le marché locatif se détend et la croissance décroît.



Reste qu'à ce niveau de prix on se demande comment les primo-accédant pourront financer leur logement. Le gouvernement ne s'y est pas trompé et faute d'avoir trouvé la solution miracle vient d'étendre l'utilisation du prêt à taux zéro à l'accession dans l'ancien sans quotité de travaux minimale.



Même les arbres sont à vendre

Pour l'Hautil le plus désolant c'est bien sûr pour notre forêt. A chaque maison qui se construit c'est plusieurs arbres qui disparaissent.. en attendant que les nouveaux propriétaires ne replantent. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que dans notre hameau, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) rend obligatoire la plantation d'un arbre de haute tige pour 100 m2 de terrain libre. La taille minimale des parcelles constructibles étant fixée à 1500 m2, on devrait voir fleurir au moins une dizaine d'arbres par propriété !

VdS

Téléphonie Mobile - Les professionnels du métier continuent à bafouer le public



Nos amis de P.R.I.A.R.Té.M. viennent de nous transmettre deux informations concernant l'évolution de la téléphonie mobile, qui démontrent encore comment les pouvoirs publics traitent avec dédain les associations de défense de l'environnement et de la santé de nos concitoyens.

Tout d'abord, la Charte Parisienne de téléphonie mobile est en cours de renégociation mais uniquement entre la Mairie de Paris et les opérateurs, malgré le fait que les associations aient participé dans son élaboration à l'origine.

P.R.I.A.R.Té.M. et Agir pour l'Environnement, les deux associations les plus importantes dans ce sujet sur le plan national, ont fait part de leurs souhaits à Yves CONTASSOT - Adjoint au Maire de Paris, concernant le contenu de la nouvelle Charte.

Voici un extrait de ce courrier :
" Nous demandons notamment qu'y soient inscrites les propositions de modifications ou d'ajouts suivantes :

- fixation de la valeur d'exposition maximale à 0,6 V/m, afin de tenir compte des résultats scientifiques les plus récents ;
- amélioration des dossiers et présentation techniques avec des simulations de champs qui tiennent compte de l'ensemble des champs reçus et pas seulement de celui qui serait lié au projet déposé ;
- intégration des lieux de vie ouverts (terrasses et balcons) au protocole de mesures

Nous rappelons, par ailleurs, que nous sommes toujours opposés au développement de l'UMTS avant que soient réalisées des études scientifiques qui permettent d'en tester l'effet sur la santé

des riverains (réplication de l'étude hollandaise de TNO, notamment). La Ville de Paris a décidé de laisser les opérateurs développer cette nouvelle application.

Deux opérateurs en ont maintenant lancé l'exploitation commerciale. Il est urgent qu'une série de mesures soient effectuées, en dehors même du programme de mesures prévu par la charte, sur des sites particulièrement exposés afin que l'on puisse évaluer quelle est la contribution spécifique de cette nouvelle fréquence à l'augmentation des CEM subis par les parisiens.

Enfin, un certain nombre d'études ou de programmes d'études officiels, portant particulièrement sur les risques liés au portable, viennent d'être rendus publics en Europe. Ils vont tous dans le sens d'une confirmation d'effets sanitaires. Ces résultats sont occultés en France, ... "

Le second sujet concerne l'assignation des deux associations en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris pour " trouble manifestement illicite ", par le distributeur monégasque ITT.

Quel trouble ?

Les deux associations avaient convaincu les magasins Carrefour et BHV de retirer de la vente un portable spécifiquement destiné aux très jeunes enfants de 4 à 8 an (le " BABYMO ").

Loin de suivre l'exemple de son homologue anglais, Communic8, qui a fait le choix responsable de suspendre immédiatement la diffusion de ce portable à la suite des recommandations du Professeur Stewart qui déconseillaient formellement l'usage du portable pour les jeunes enfants, ITT opte pour l'attaque judiciaire contre les associations, passant outre les avis de prudence lancés par les experts

nationaux et internationaux, passant outre l'accumulation de résultats scientifiques de plus en plus préoccupants, passant outre l'application la plus élémentaire d'un principe inscrit aujourd'hui dans notre constitution, le principe de précaution.

Un grand BRAVO à P.R.I.A.R.Té.M. et Agir pour l'Environnement que BVH continuera à soutenir, notamment dans cette situation qui nous l'espérons donnera l'occasion de rendre public les risques liés au développement de la téléphonie mobile, notamment lorsqu'il s'agit d'enfants en bas âge.

La Charte pour l'environnement a été ratifiée le 28 février par le Congrès Français. Elle inscrit le principe de précaution dans notre Constitution.

« Art. 1er. – Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

« Art. 2. – Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

« Art. 3. – Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

« Art. 5. – Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Le texte complet de la Charte est consultable sur notre site internet <http://hautil.org>

Le Collectif pour la sécurité routière

Depuis l'été dernier la sécurité à l'Hautil a connu peu d'avancées alors que la circulation va grandissante, que les chauffards ne désarment pas et que la situation des piétons va plutôt en se dégradant. Dernièrement un chauffeur a perdu le contrôle de sa voiture et est allé finir dans un poteau. Il n'a rencontré personne dans sa course mais l'accident vient s'ajouter à une liste déjà longue. Le piéton doit donc se faire petit et remettre son âme à dieu, nous lui déconseillons de confier sa sécurité aux collectivités locales.

Le collectif, fidèle aux principes qui ont fondé sa création, ne veut pas rester spectateur de cette situation et a donc poursuivi sa campagne de sensibilisation. Ces derniers mois nous avons entrepris d'interpeller les élus locaux à tous les niveaux et

entretenons une correspondance fournie avec eux, de la présidence de la république en passant par la région, le département et les élus locaux. Là, nous devons rassurer les l'Hautilois, nous pouvons en effet leur annoncer que tous les élus, quelque soit leur étiquette politique, sont sensibles à notre combat, certains vont même jusqu'à nous soutenir! Voilà de quoi nous remonter le moral mais cela a sans doute peu de chance de provoquer à court terme de nouveaux travaux de mise en sécurité des routes départementales. Comme nous ne comptons pas nous laisser gagner par la désespérance le collectif a décidé de préparer une action médiatique en collaboration avec l'association des paralysés de France. Ce sera notre étape de printemps à laquelle nous ne manquerons pas de vous convier. Rappelons ici que les

personnes à mobilité réduite, dont les handicapés, sont les premières victimes de la situation et que le collectif a été créé à la suite d'un accident au cours duquel un jeune handicapé a été renversé par une voiture.

Parallèlement nous envisageons d'organiser une action de sensibilisation au bruit car, à l'insécurité, la circulation routière rajoute des nuisances néfastes pour la santé. Ca c'est pour l'étape de l'automne avec peut-être une réunion publique mais nous vous en dirons plus prochainement. En attendant, pensez à lever le pied et n'oubliez pas de soutenir vos associations préférées, vos élus en ont besoin.

Le porte-parole du collectif,
Gilles BILLOTTE

Hautil Météo



De p u i s décembre 2002 nous effectuons des relevés météo grâce à une station automatique installée sur l'Hautil. Ses capteurs permettent de mesurer la vitesse et la direction du vent, la pluviométrie, la barométrie, la température et le taux d'humidité.

La station envoie périodiquement ses données à un ordinateur qui les archive et permet d'établir des tableaux et des graphiques de synthèse. L'ensemble de ces mesures est publié mensuellement sur le site internet <http://hautil.free.fr/meteo/>

Vous trouverez ci-après le bilan climatique des derniers mois écoulés :

Novembre

Mois sans relief et avec beaucoup de grisailles. Les températures sont très légèrement au-dessus des normales saisonnières. Le 25 elles passent pour la 1ère fois sous la barre des zéros avec -0,3. Faible pluviométrie avec 36,3 mm de pluie pour une normale de 58 mm. Mois régulièrement venteux avec la plus grosse rafale enregistrée le 18. Dominante nord et nord-ouest.

Décembre

Ce dernier mois de l'année a été froid, la moyenne des t° maximales s'est établie à 5.8° mais c'est surtout celle des t° minimales qui a été très faible avec 0.7°. 14 jours de faibles gelées dont un -5.2° atteint le 21. Les chutes de pluie sont en deçà des normes saisonnières avec 43 mm concentrées sur la seconde quinzaine. Absence de

neige hormis quelques flocons tombés dans la nuit du 25 au 26. Mois agité avec un très fort coup de vent enregistré le 17 (plus de 100 km/h). Vent à dominante ouest.

Janvier

Relative douceur pour ce premier mois de l'année, les t° moyennes sont largement au-dessus des normes saisonnières. Très peu de gelées, la fin du mois est un peu plus fraîche avec un -4.5 atteint le 27. La hauteur des précipitations avec 48.2 mm répartie sur 17 jours est conforme à la saison. Toujours pas de neige. Mois venteux avec une rafale supérieure à 80 km/h le 7. Dominante ouest.

VdS

Pause littéraire

Rêve du premier jour

Repose au bois, mon âme, et ne songe au passé, à l'amertume des jours morts, âme lassée, mais écarte le chèvrefeuille, âme contente : le pays est plus doux qu'une perle changeante.

Repose ici, mon âme, dans le bois de l'Hautil. C'est un bois très touffu, très jeune et tout petit, couronnant un haut mont isolé dans l'air pâle, et qui domine l'Oise et la Seine et leur val.

On voit d'ici Fin-d'Oise aux barques balancées par l'eau fine, et Triel qui berce ma pensée : d'un clocher de Triel la voix vient me parler, son clocher dans les roses qui prend un bain de blés.

Mes peines des jours noirs de Paris, où sont-elles? Là-bas deux trains se croisent comme deux hirondelles. On voit de Chanteloup grimper en titubant la nie des vigneronns jus-qu'au Tir dans les vignes,

d'où jamais on ne tire, mais où l'on voit un banc vert comme l'espérance et qui me fait le signe tranquille d'y siéger, dieu des vignes hautaines. Réjouis-toi, mon âme, on voit Pissefontaine...



Paul Fort

Extraits du Repos de l'Ame au Bois de l'Hautil.

Agenda, Tous à vélo !

Réservez dès maintenant votre dimanche 5 juin 2005. Nous prévoyons d'organiser en matinée, dans le cadre de la fête nationale du vélo, une randonnée familiale.

L'objectif de cette manifestation est de promouvoir l'usage de la bicyclette en France, de promouvoir les politiques cyclables des villes, des départements et des régions et de donner plus de place au vélo dans la vie de tous les jours.

Alors que de plus en plus de voix, dont la municipalité de Triel, militent pour le développement des circulations douces, il nous paraît judicieux de promouvoir l'usage du vélo comme élément de bien-être, de convivialité et de respect de l'environnement.

Venez donc partager avec nous ce moment important où nous pourrons joindre à l'agréable nos revendications en matière de pistes cyclables, de chemins pédestres et bien sûr de sécurité routière.



Le CIRENA, pourquoi faire ?

Nous avons invité Jean-François Michel, président du CIRENA, à évoquer l'action du Collectif inter-associatif contre les nuisances aériennes.

Les nuisances actuelles subies du fait du trafic aérien sont inacceptables pour les populations du nord-ouest francilien vivant parfois à 50 km de l'aéroport de Roissy : bruit lié aux survols nombreux et à très basse altitude, pollution chimique, etc.



La délégation du CIRENA au Ministère des Transports le 27 novembre 2004

Les perspectives d'avenir sont inquiétantes: le trafic a dépassé son niveau d'avant le 11 septembre et l'épidémie de SRAS, la 4ème piste de Roissy va bientôt être pleinement opérationnelle, l'A 380 va être mis en service, la privatisation d'ADP va permettre une augmentation de capital de cette entreprise avec les conséquences qu'on peut imaginer, etc. Les pouvoirs publics restent inertes face à la dégradation continue de notre qualité de vie, de notre santé et de nos droits les plus élémentaires et ne proposent rien de sérieux ni de crédible.

En 2004, il nous a semblé urgent d'agir, et, représentants d'une bonne dizaine d'associations, nous avons créé le CIRENA.

Le CIRENA a aussitôt élaboré une plate-forme simple et de bon sens qui a constitué le socle de

toutes ses actions :

- limitation du nombre de mouvements sur Roissy (autour de 500.000)
- arrêt total des vols de nuit et établissement d'un véritable couvre-feu.
- relèvement des altitudes de survols (à plus de 3000 m)

Une partie des points cités est déjà appliquée dans la région d'Orly (couvre-feu et plafonnement du nombre des mouvements). Il y a donc une inégalité de traitement inacceptable entre les populations du nord et du sud de l'Île de France.

L'objectif fondamental du CIRENA est d'obtenir le vote d'un texte de loi qui formalise le contenu de cette plate-forme. Sa stratégie consiste donc à intervenir directement auprès des élus et des décideurs politiques.

Nous avons récemment rencontré M. Cardo, notre député, qui a promis, sans s'engager, de se prononcer sur le contenu de notre plate-forme et M. Gournac, sénateur-maire du Pecq et président d'une association d'élus (l'ACRENA) dont font partie Triel, Andrésy, Conflans et plus de 80 communes d'Île-de-France. M. Gournac s'est engagé à défendre une proposition de loi sur la limitation du nombre des mouvements et le relèvement des altitudes. C'est un début, mais cela n'est pas suffisant.

Pour que notre plate-forme soit inscrite dans la loi, nous devons créer un rapport de force à notre avantage de manière à ce que les déclarations des uns et des

autres soient suivies d'effets et que les populations dont nous avons l'honneur d'être les porte-parole sentent une réduction réelle et significative des nuisances d'origine aériennes.

Pour cela, le CIRENA doit renforcer son efficacité et son assise numérique et géographique. C'est la raison pour laquelle sa dernière assemblée générale a décidé d'ouvrir le collectif aux adhésions directes de particuliers qui le souhaitent. L'annonce officielle en sera faite le 25 mars à Conflans à l'occasion d'une réunion publique ampleur régionale (Salle des fêtes, 20h30).

Afin de montrer votre refus des nuisances aériennes, de dire non aux graves menaces qui pèsent sur notre qualité de vie à tous, de soutenir et renforcer le CIRENA, nous vous invitons à participer en nombre à cette réunion.

Jean-François MICHEL
Président du CIRENA



Décembre 2004, le CIRENA rejoint l'ADVOCNAR à Roissy pour une nocturne!

A noter

le 25 mars 2005

**Réunion publique du
CIRENA à la salle des
fêtes de Conflans (près
de la gare SNCF) à
20h30.**

MONDOVINO: une ode à la diversité

Le vin est un symbole de la civilisation occidentale depuis des millénaires. Un documentaire, le film Mondovino, réalisé par Jonathan Nossiter, met en scène sur 3 " continents " le monde du vin. Il ne s'agit pas d'un film technique sur les différents modes de vinification ou les qualifications des maîtres de chais, mais d'une vaste fresque contemporaine, qui dévoile les rivalités entre les milliardaires californiens, bordelais et florentins et certains résistants bourguignons ou sardes.

Jamais autant d'argent et de gloire n'ont été en jeu dans l'univers du vin. Un modèle économique planétaire d'uniformisation du goût tente de se mettre en place. En effet le vin, dont l'image est associée au bon goût et à la culture, a conquis de nouveaux publics dans les pays anglo-saxons et dans les couches sociales favorisées du continent asiatique. Son marché est maintenant mondial. Tous les produits " mondiaux " sont produits et vendus en masse, pour une clientèle mondiale ; l'intérêt du producteur est donc de produire le même vin au goût unique pour tous les marchés.

Le film nous montre comment cette mécanique se construit : pour convaincre des consommateurs aux palais incertains, rien ne vaut l'entremise de quelques gourous ou mages modernes qui vont à travers des magazines spécialisés et un système de notation spécifique dire ce qu'il convient de boire et de ne pas boire. Deux gourous, œnologues distingués, un américain et un français, dictent ainsi leurs choix aux consommateurs après avoir imposé à leurs clients producteurs américains, français italiens et argentins la fabrication du goût mondial nécessaire à la production de masse. En face quelques vignerons " libre penseurs " luttent avec passion et enthousiasme pour la promotion de leur cru, de leur récolte et de son goût. Peu nombreux, ils résistent, refusent l'œnologie mondialisée, ainsi que les offres de rachat de leur vignoble par les industriels du vin.

Il faudra beaucoup de films comme celui-la et de communica-



tion pour informer honnêtement le consommateur, qui, s'il a le choix, fera le tri entre le goût mondial et les autres

Aura-t-il le choix ? C'est à lui d'exiger le respect de la diversité

Respect de la diversité, cela vous rappelle-t-il quelque chose ?..

Robert Landsberger

Agenda

Notez dans vos agendas 2005 les dates de nos prochaines manifestations :

- Dimanche 5 juin, Randonnée à vélo sur l'Hautil
- Samedi 25 juin, Feu de la Saint-Jean
- Samedi 2 juillet, Festival "Changeons d'Air" au Parc aux Etoiles

Fascinante Astronomie

Tant sur le plan culturel qu'éducatif, l'intérêt du public pour l'astronomie est immense. Les phénomènes célestes tels les éclipses, les essaims d'étoiles filantes, les comètes intriguent le grand public. Les plus jeunes ont toujours ce même émerveillement devant le spectacle naturel des ciels étoilés.



L'astronomie est sans aucun doute la plus ancienne des sciences pratiquée par l'homme. Le mouvement du Soleil et des planètes dans le ciel règle toute la vie sur Terre, aussi bien la longueur du jour et de la nuit que la durée des saisons, les conditions météorologiques qui en découlent, mais aussi les marées et le débit des fleuves et rivières. Le mouvement apparent des étoiles a longtemps servi pour la navigation, l'histoire et sa chronologie ont nécessité la création de calendriers de plus en plus précis. On peut dire que sans cette connaissance, l'homme n'aurait jamais pu évoluer depuis la préhistoire jusqu'à ce qu'il est devenu.

Depuis toujours l'homme observe le ciel, pour cela, il a imaginé des observatoires astronomiques. L'histoire de l'astronomie est jalonnée de noms prestigieux. Nicolas Copernic qui élabore la théorie du mouvement de la Terre et des planètes. Tycho Brahé, le plus grand observateur d'avant l'ère du télescope. Galilée qui inventa la première lunette d'observation.

Kepler qui formula les lois du mouvement planétaire. Les siècles suivants initièrent la découverte de nouvelles planètes et de leurs satellites, mais les astronomes et philosophes de l'ancien monde ne pouvaient imaginer l'univers tel que nous le connaissons aujourd'hui, encore moins son origine. C'est au début du siècle que

l'astronome américain Edwin Hubble réalisa la première étude détaillée des galaxies, il découvrit qu'elles s'éloignaient très rapidement à la fois de nous et les unes des autres, il semblait donc que l'univers était en expansion.

Celui-ci serait né d'une violente explosion appelée le " big bang ". Les évolutions du XXème siècle furent ainsi sans précédent, le fait le plus marquant fut sans nul doute la conquête de la Lune.

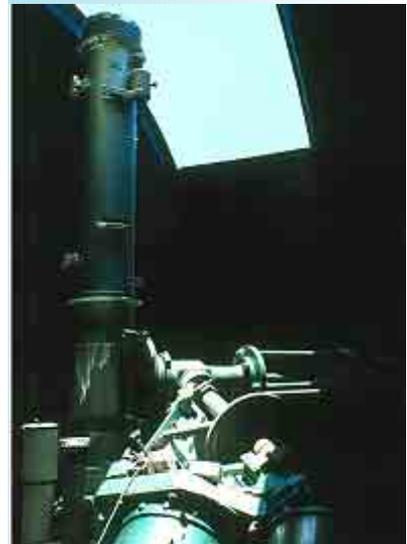
La recherche aujourd'hui n'est toujours pas tarie. De nouvelles disciplines telles l'astrophysique et la cosmologie repoussent toujours plus loin les limites de notre connaissance. Sur le moyen terme, l'astronomie n'est pas seulement une science "pure" : elle prépare l'avenir dans la mesure où elle mène une reconnaissance du terrain de l'inéluctable conquête du système solaire. Sur un plan plus pratique, elle contribue à la connaissance des facteurs astronomiques d'évolution du climat et à la surveillance encore balbutiante d'éventuels dangers d'origine cosmique.

Mais la justification de l'astronomie ne se trouve t'elle pas ailleurs ? En découvrant des variétés de phénomènes toujours nouveaux, celle-ci nourrit sans cesse l'imaginaire des humains. Comme le faisaient déjà les

savants grecs d'il y a deux millénaires, les hommes modernes essaient à travers l'astronomie de comprendre le fonctionnement de l'univers, et de trouver leur place dans l'ordre du monde.

Le Parc Aux Etoiles vous ouvre le Ciel !

La Terre, le Soleil, les planètes, les milliards d'étoiles et de galaxies qui composent l'univers au pied de votre porte ! Au Parc aux Etoiles vous pourrez apprendre à vous repérer dans le ciel, à identifier les principales constellations, à faire connaissance avec les différents objets célestes. Qu'il s'agisse de conférences ou de soirées d'observations, une équipe de passionnés vous fera partager les mystères du ciel et de l'espace dans un cadre exceptionnel !



Le Parc aux Etoiles
2, rue de la Chapelle
78510 Triel-sur-Seine

Programme et réservations
Tél : 01.39.74.75.10

<http://www.parcaxeetoiles.fr.st>

Protégeons les chauve-souris

Il y a deux ans, quand nous décidions de faire nettoyer l'extérieur de la maison, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir que notre toit hébergeait une colonie de chauve-souris. La maison, située dans le hameau et de construction récente, ne semblait guère constituer un gîte idéal. Des pipistrelles, pas plus grosse qu'une phallange, avaient élu domicile sous les tuiles. La maison située en lisière de forêt attirait des myriades d'insectes; le jardin et la pelouse en particulier constituait un excellent garde-manger.

Peurs ancestrales

Les nuits d'été il est fréquent de voir voltiger ces étranges animaux dans nos jardins, autour des lampadaires qui attirent les papillons et les moustiques dont ils rafoient. Il est bien difficile de ne pas éprouver sinon un sentiment de peur au moins une forte répulsion. Des peurs ancestrales surgissent parfois dans nos esprits. Dans la Rome antique, on les décrivait comme des animaux apparentés au Diable. Beaucoup plus tard, elles symbolisaient le Démon. On les clouait même sur les portes des granges jusqu'au milieu du 20ème siècle dans nos régions. Non, ces animaux sont loin d'être maléfiques, il ne sucent pas le sang et ne s'accrochent pas dans les cheveux ! Non seulement les chauve-souris régulent naturellement les populations d'insectes mais elles sont les témoins vivants d'un environnement en bonne santé.

Habitat

L'Hautil abrite jusqu'à six espèces de chauves-souris que l'on observe en quantité très variables de la Pipistrelle très commune au grand Rhinolophe observé occasionnellement. Chacune des espèces a ses proies préférées et ses techniques

de chasses particulières.

Les Noctules chassent en plein ciel et capture les gros coléoptères qui sortent de la cime des arbres. Les Pipistrelles chassent en lisière et autour du feuillage. Le Vespertilion de Daubenton reste au dessus de l'eau. Les Oreillards capturent leurs proies en glanant les feuilles des arbres. Le grand Rhinolophe chasse à l'affût du



haut d'une branche. Le Vespertilion de Daubenton glane les insectes à la surface de l'eau, en laissant traîner ses grands pieds.

L'été, les chauves-souris recherchent des gîtes assez chauds, dans des charpentes, des clochers, bien exposés au soleil. Dans les habitations, elles peuvent utiliser un espace assez vaste. La moindre fissure peut leur convenir, dans un mur, derrière des volets ou dans un tas de bois.

L'hiver, elles recherchent des secteurs plus frais, pour entrer en léthargie sur une longue période. Elles occupent des grottes, des carrières abandonnées ou des caves.

Si elles peuvent habiter dans les maisons et les grottes, les arbres présentent des gîtes souvent nombreux et facilement accessibles, tranquilles et protégés des prédateurs. De plus, elles trouvent une nourriture indispensable et abondante.

Echolocation

Les chauves-souris chassent des insectes, parfois le jour mais l'essentiel de leur activité est nocturne. Leur vue, si elle reste bonne, est insuffisante pour se repérer dans l'espace aérien, encore plus pour permettre une chasse active. Elles ont donc développé un système sophistiqué d'écholocation, comme un 6ème sens, qui leur permet de "voir avec leurs oreilles" la nuit. Elles émettent des ultrasons, à des fréquences allant au-delà des sons audibles par l'homme, entre 20 et 120 kHz. Chaque animal possède une fréquence qui lui est propre. Chaque ultrason émit est réfléchi sur un obstacle, et revient à l'oreille de l'animal. Ce système est tellement précis, qu'il lui permet de calculer la trajectoire de sa proie, mais aussi sa forme.

Léthargie

De novembre à mars, dans les lieux frais et humides, les chauves-souris ralentissent leur métabolisme et s'endorment jusqu'au début du printemps. Même en été, ces animaux utilisent ce mécanisme pour économiser leur énergie. S'accrochant au plafond à l'envers, elles se protègent ainsi d'une possible attaque de prédateurs (chats, martres, fouines). Leur système circulatoire évite d'envoyer tout le sang vers le cerveau et des pieds orientés à 180° leur permettent de s'accrocher plus facilement à une paroi ou un objet.

Naissances

Les femelles se regroupent dans un site chaud. Après deux mois de gestation, chacune met bas un unique jeune qu'elle allaite. A l'âge de 4 à 6 semaines, il apprend à voler et à chasser et vivra en moyenne 10 ans.

Protection

Comme beaucoup d'autres animaux, les chauves-souris ont des prédateurs, c'est le cas de la Chouette Hulotte et de la Chouette Effraie. C'est aussi le cas de la Fouine, de la Martre en forêt, qui viennent parfois dénicher les chauves-souris à l'inté-

rieur des arbres creux. Mais c'est finalement l'Homme qui cause le plus de dégâts sur les populations. L'utilisation d'insecticide et de pesticide provoque un empoisonnement indirect. L'élimination des haies, des bosquets, des broussailles, entraîne la disparition de certaines colonies, tout comme la démolition des ruines,

la fermeture hermétique des greniers et l'abattage des vieux arbres. Aujourd'hui les chauves-souris sont des espèces protégées.

VdS

sources : ONF, à la découverte de la forêt, Museum d'histoire naturelle de Bourges.

Le jeu des six familles

La **Pipistrelle commune** a une taille minuscule, un museau sombre, des oreilles courtes et arrondies et un pelage dorsal marron. Les ailes sont étroites et petites. Ses pattes et sa queue dépourvues de poils. Elle vit principalement dans les villages et les grandes villes, mais est aussi présente dans les parcs, les jardins, les bois, les forêts. Les colonies occupent toutes sortes de gîtes, arbres creux, nichoirs, habitations. Elle chasse très souvent en lisière de forêt et au-dessus des points d'eau où elle vient boire.

La **Noctule commune** est de la taille d'une demi-main, elle possède un pelage roux. Sa tête est marron sombre, les oreilles sont courtes et arrondies. Elle dégage une odeur musquée. Elle vit principalement dans les forêts, mais s'aventure aussi dans les parcs et jardins. Elle reste plutôt dans les allées forestières ouvertes en hauteur. Vole parfois dans les espaces dégagés (prairies, étangs, mares, etc.). Ce sont de grandes migratrices qui peuvent parcourir plus de 1000 kilomètres entre leur gîtes d'été et d'hiver.

Le **Vespertilion de Daubenton** a une petite taille, un dos gris-brun et un ventre gris-argenté. Le museau est couleur chair, pointu, plus foncé au bout. Il a des grands pieds qui lui permettent de pêcher en raclant la surface de l'eau. Les oreilles sont de longueur moyenne, étroites, triangulaires. C'est une espèce forestière dont le besoin en eau est fort. Les gîtes sont dans les arbres creux, mais aussi dans les greniers. Les animaux sortent à la fin du crépuscule pour chasser le plus souvent au dessus de l'eau.

Les **Oreillards roux** sont caractérisés par leurs immenses oreilles et leur pelage roux. C'est une espèce caractéristique des forêts claires de feuillus et de conifères, des plaines et des moyennes montagnes. Il fréquente aussi les parcs et jardins des villages et des villes. S'il leur arrive de chasser dans les villages, proches des lampadaires, les Oreillards sont plutôt spécialistes des lisières forestières et du feuillage des arbres.

Le **grand Murin** possède un pelage très contrasté, blanc sur le ventre et marron clair sur le dos. Le museau est massif, les oreilles sont très grandes. Ailes déployées, l'envergure de cette espèce avoisine celle d'un étourneau. Il hiberne dans des sites souterrains, souvent en groupes de plusieurs dizaines d'individus. Ils pénètrent dans les larges crevasses et les trous des parois, ou se suspendent aux voûtes.

Le **grand Rhinolophe** a ses oreilles gris-brun clair, son dos gris-brun, son ventre gris-blanc. Il s'enveloppe dans ses ailes au repos. Les colonies occupent les greniers et les clochers. Il prend ses quartiers d'hiver dans les grottes et les galeries. Chaque individu reste solitaire, et s'accroche à une branche, la tête en bas, pour chasser à l'affût. Cette espèce a vu ses populations chuter dramatiquement.

Végétalisation de l'ancienne Hostellerie de l'Ermitage

Un grand nombre de maisons expropriées ont été récemment détruites totalement au nombre desquelles ce qu'il restait des bâtiments de l'ancienne hostellerie de l'Ermitage. Non loin d'un immense fontis, il n'y a plus aucune trace de ce lieu connu avant la dernière guerre, sauf quelques cartes postales et la mémoire photographique que nous vous invitons à consulter. Lieu de séjour, de repos, de convalescence, on y venait en

villégiature comme on disait à l'époque. Et si la publicité qui accompagne certaines cartes anciennes vante " son merveilleux PANORAMA " ou " l'un des plus beaux sites de la région parisienne " qu'en est-il du lieu aujourd'hui ?

On peut s'interroger sur l'avenir du massif de l'Hautil, sa préservation contre les pollutions (épaves, dépôts d'ordures) ou son ouverture au public. BVH a soumis un projet de charte forestière aux

responsables politiques locaux qui n'ont pris aucun engagement précis. Nostalgie rime avec fontis, carrière avec hier, mémoire avec histoire et inertie avec ...

C. Barouh



Partie réservée à la Correspondance

La Montagne à une heure de Paris

Le Restaurant de l'Ermitage et sa ferme, à 175 mètres d'altitude, au milieu des bois dominant les vallées de la Seine et de l'Oise, se trouvent dans un des plus beaux sites de la région parisienne. Installation simple avec chambres gaies et spacieuses, verger, Tennis et, à quelques pas de là, son merveilleux PANORAMA de plus de 40 km. d'horizon. Pension avec nourriture soignée depuis 30 francs. Ecrire : Ermitage de l'Hautil, par Triel (S.-&O.). Téléphone n° 1 à Chanteloup, par Poissy.

Itinéraire par la route : Rond-Point de la Défense, Rueil, Port-Martyr, St-Germain-en-Laye, Poissy et Chanteloup.

Chemin de fer : Gare Saint-Lazare, ligne de Paris à Mantes par Argenteuil, descendre à la gare d'Andrésy-Chanteloup (30 km. de Paris.)

La Montagne à une heure de Paris

Le RESTAURANT de l'ERMITAGE et sa ferme, à 175 mètres d'altitude, au milieu des bois dominant les vallées de la Seine et de l'Oise, se trouvent dans un des plus beaux sites de la région parisienne. Installation simple avec chambres gaies et spacieuses, verger, Tennis et, à quelques pas de là, son merveilleux PANORAMA de plus de 40 km. d'horizon. Pension avec nourriture soignée depuis 30 francs. Ecrire : ERMITAGE de l'HAUTIL, par TRIEL (S.-et-O.), Téléphone n° 2 à Chanteloup, par Poissy.



Ermitage de l'Hautil - un coin de la salle à manger - la cheminée rustique.



Ermitage de l'Hautil - un coin de la salle à manger - les bows-windows.



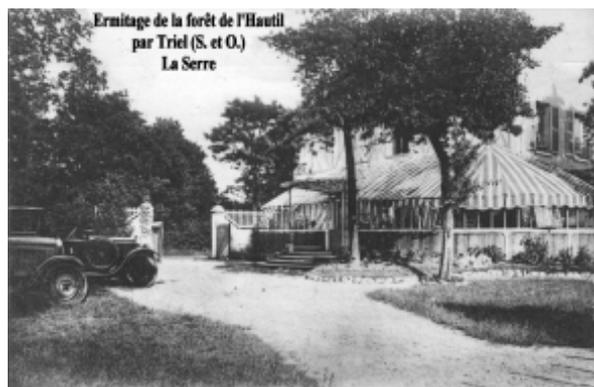
La cheminée en 2003



Les bows-windows en 2003



La façade des bâtiments en 2003
(les bows-windows sont toujours là)



Ermitage de la forêt de l'Hautil
par Triel (S. et O.)
La Serre



Les bâtiments côté jardin en 2003



La verrière de la serre existait encore en 2003



L'Ermitage - Un coin du Clos Normand.



Hôtel de l'Ermitage, à l'Hautil, près Triel (S.-et-O.) (en 1907 env.)



Ermitage de la forêt de l'Hautil à Triel - Seine & Oise
L'annexe



2004 : après la démolition, la végétalisation ?

De Motte à motte

SI VENT EN MARS, PAS DE FORTES GELÉES

Devons nous croire à ce dicton ? La taille, avouons-le, est une corvée; mais à chaque fois que l'on néglige quelque chose d'important, au jardin comme ailleurs, on le paie ultérieurement. Laisser pousser une potentille, un millepertuis, un buddleia, pendant des années sans intervenir aucunement, c'est augmenter la difficulté tôt ou tard, il faudra aérer l'arbuste pour l'empêcher d'étouffer, ou au contraire, de s'étioler prématurément. Ne différons donc pas la taille. Quelques coups de sécateur bien administrés, chaque printemps et les arbustes qui fleurissent en été conserveront leur belle forme et donneront plus de fleurs. Alors tous à vos sécateurs, ce travail s'effectuera hors gel bien sûr.

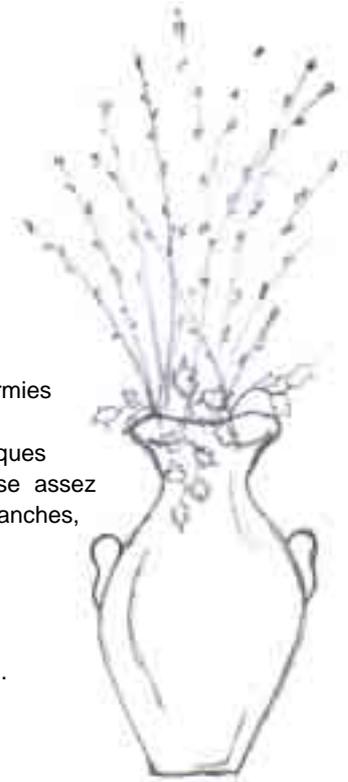
ENTRE CIEL ET TERRE

Ce n'est pas Athéna qui fit surgir deux oliviers sur le sol de l'Hautail, mais des habitants de ses lieux. Souhaitons à ces deux indestructibles aux feuilles d'argent une repousse éternelle.

UN BOUQUET MAGIQUE

Envies de fleurs avant l'heure ! Ponctionnez quelques branches, encore endormies Dans votre jardin. De différentes hauteurs; De forsythias, curète du japon, ainsi que quelques Rames de lierres, déposez-les dans un vase assez haut, rempli d'eau. Piquez le lierre entre les branches, entrelacez-le autour des branches et du vase. Puis dans quelques jours apparaîtront, leurs feuilles, vous apprécierez ce bouquet au fil des jours. D'autres arbustes peuvent se prêter Au jeu : comme les prunus, pommiers, etc Dans l'attente des floraisons du jardin.

Sylvianne



Bon appétit ! Coulibiac de saumon (6 pers.)

1 filet de saumon de 750g à 1 kg
1 rouleau de pâte feuilletée pur
beurre, 250g épinards, 1c. à soupe
du vinaigre du vin blanc
400 g champignons de Paris
50g champignons sauvages
2 échalotes finement hachées
1/2 botte de persil plat haché
20g beurre, sel et poivre, chapelure,
1 oeuf battu avec un peu d'eau

la sauce:

2 échalotes finement hachées
1 gd verre de vin blanc sec
2 c. à soupe de vinaigre de vin blanc,
50 cl crème fraîche
feuilles de deux brins d'estragon fine-
ment hachés, 50g beurre

Enlevez les tiges d'épinards, lavez bien les feuilles, puis les essorez en laissant quelques gouttes. Mettez les dans une casserole avec le vinaigre et faites cuire juste le temps nécessaire pour les réduire (1 à 2 minutes). Enlevez les épinards de la casserole, enlevez le plus d'eau pos-

sible et laissez les refroidir.

Faites revenir les champignons de Paris hachés, les champignons sauvages hachés, les échalotes, le persil et sel et poivre dans le beurre jusqu'à l'évaporation de l'eau des champignons. Laissez les refroidir.

Étalez la pâte feuilletée sur une plaque de cuisson légèrement huilée. Étendez la chapelure sur la moitié de la pâte étalée. Mettez les champignons refroidis par-dessus. Retirez la peau et les arêtes du saumon. Coupez le filet en deux morceaux d'une longueur égal. Placez le plus gros morceau sur le lit de champignons et l'autre par-dessus en mettant le côté queue sur le côté tête. Étalez les épinards sur le filet et fermez le paquet avec l'autre moitié de pâte feuilletée en appliquant l'œuf battu avec un pinceau pour le "coller." Le coulubiatic peut être fait à l'avance et gardé au froid jusqu'à une demi-heure avant de l'enfourner. Avant de

l'enfourner, étalez l'œuf sur toute la surface à l'aide d'un pinceau. Mettez le dans un four préchauffé à 200° pour 20 minutes.

Préparez la sauce pendant la cuisson du coulubiatic. Faites réduire les échalotes, le vin et le vinaigre par moitié, ajoutez la crème fraîche et continuez à la faire réduire jusqu'à ce que la sauce s'épaississe. Otez-la du feu, ajoutez l'estragon, puis ajoutez la beurre en fouettant.

Quand le coulubiatic est bien doré, enlevez-le du four et le laissez reposer pendant 5 minutes. Pour servir, commencez avec la sauce sur l'assiette préchauffée, coupez le coulubiatic en tranches et posez les sur la sauce. Servez le avec des pointes d'asperges ou de la frisée et un vin blanc sec de Bourgogne ou un vin rouge léger.

David

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Gilles Billotte, Michael Close, Vincent Di Sanzo, Sylviane Dorizon, Lionel Fréjaville, Jean-François Michel, Robert Landsberger, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org

à vos crayons,

à vos claviers,

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2005

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....

.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

Famille, 18€
 Individuel, 11€